

Objectif global : diminuer la consommation d'espace naturel agricole et forestier par les constructions (habitat, zones d'activités), les infrastructures, etc.

Objectifs opérationnels :

- Sensibilisation : favoriser une prise de conscience collective de la valeur de l'espace par l'ensemble des acteurs concernés
- Planification : programmer et mettre en œuvre un aménagement du territoire harmonieux et économe de l'espace
- Espaces agricoles : prendre en compte à chaque échelle du territoire les rôles multiples de l'activité agricole, et préserver les espaces nécessaires à son évolution
- Espaces Bâtis : organiser les espaces construits, urbains et ruraux, en optimisant l'espace tout en améliorant la qualité de vie globale des habitants.

Pourquoi c'est important

- L'espace est une ressource limitée, non renouvelable, et le rythme actuel de « consommation » des espaces naturels et agricoles – c'est-à-dire leur transformation, le plus souvent irréversible, en espaces urbains, en zones d'activités industrielles ou commerciales, en infrastructures – n'est pas compatible avec un développement durable.
- En effet, la consommation d'espace a un impact
 - économique : diminution des surfaces agricoles et forestières et des activités y compris économiques (agriculture, agro-alimentaire, scierie, etc.)
 - environnemental : perturbation ou disparition de milieux naturels entraînant une perte de biodiversité et autres services environnementaux, aspects paysagers, dégradation des équilibres climatiques, (...), et
 - social : mobilité, augmentation des temps de transports, qualité de vie, etc.
- Le Doubs n'est pas à l'écart des évolutions en cours et prend sa part dans le constat national de l'artificialisation accélérée de l'espace. A titre d'exemple, sur 20 ans (de 1989 à 2009) la Surface Agricole Utilisée (SAU) du Doubs a baissé de plus de 13 000 hectares (source : Agreste), soit l'équivalent de presque 15 communes moyennes du département. Les données disponibles semblent indiquer une tendance à l'accélération du phénomène sur la période plus récente.
- La question qui se pose n'est pas seulement quantitative – consommation d'espace –, elle est aussi qualitative. Il s'agit de faire le meilleur usage de l'espace, en fonction des diverses fonctionnalités et des potentiels qu'il recèle. Ce qui est en jeu, c'est le développement d'une véritable « économie de la ressource », optimisant son utilisation.

Traiter de la gestion économe de l'espace est un levier essentiel pour inscrire le territoire dans une dynamique positive, et, constituée, de par sa transversalité à d'autres thématiques (environnement, agriculture et forêt, développement économique, attractivité du territoire, logement, etc.) un enjeu intégrateur.

Comment faire ?

Mobiliser les outils règlementaires :

- Les documents de planification (PLU, SCOT...) : un outil indispensable pour prévoir le développement d'un territoire
- La CDPENAF, Commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, un outil pour limiter la consommation foncière par l'urbanisation (avis sur les documents d'urbanisme, et sur les demande d'autorisation d'urbanismes dans les communes non couvertes)
- Les réglementations de boisement, un outil communal méconnu qui préserve les terres agricoles des plantations forestières

Mieux connaître le phénomène pour mieux gérer :

- L'observatoire de la consommation de l'espace : des données de référence, des expériences, des guides méthodologiques, etc.
- Bien définir les besoins du territoire
- Prendre en compte la valeur des terres agricoles pour essayer d'avoir un impact le plus faible possible sur l'agriculture – lien avec l'atlas de la valeur des terres agricoles

Travailler sur l'habitat :

- Diversifier les formes urbaines : l'habitat collectif notamment le petit collectif, les maisons en bandes, les espaces partagées comme les espaces verts et les jardins, etc. afin de répondre au mieux aux demandes et besoins en logement de la population.
- Mobiliser le potentiel à travers le renouvellement urbain : réhabiliter l'existant (logement ou friches industrielles, artisanales et commerciales) et valoriser les dents creuses. Un potentiel qui peut être important mais qui demande un travail d'identification, d'adaptation et de communication auprès des propriétaires et des usagers.

Travailler sur les activités économiques :

- Une gestion des zones d'activités à une échelle adaptée (EPCI),
- Des surfaces adaptées à des besoins justifiés.

Pour aller plus loin

- Site de l'observatoire départemental de la consommation de l'espace (à venir) qui recensera des exemples de bonnes pratiques locales et des documents de référence
- Se rapprocher des Agences d'urbanisme, CAUE, SAFER (Vigifoncier), Chambre d'agriculture, DDT 25, etc.